

Philippe LABAT
XXXX
XXX

XXXX, le 19 novembre 2006

Monsieur Thierry FLIPO
Président de la commission d'enquête publique
sur le projet d'aéroport N.D.-des-Landes
Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de l'aménagement et de l'environnement
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 01

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Je voudrais apporter ma contribution personnelle à l'enterrement définitif du calamiteux projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Je suis un polytechnicien de 52 ans (promotion 1973), soucieux de laisser aux générations futures un environnement vivable. Je travaille dans l'industrie pétrolière, et plus précisément dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz, avec une réputation de consultant international. A ce dernier titre, je me suis intéressé, depuis plus de 10 ans, à l'épuisement des ressources naturelles en pétrole et en gaz, ainsi qu'à l'effet de serre qui résulte de la destruction de ces précieuses molécules.

Mes travaux personnels m'ont amené à la même conclusion que celle que formulent tous les experts sans exception, à savoir un plafonnement suivi d'une décroissance de la disponibilité de ces composés hydrocarburés dans les prochaines décennies. En revanche, je ne partage pas l'avis optimiste des organismes plus ou moins officiels et des grosses compagnies pétrolières (sauf CHEVRON), mais plutôt celui des « pessimistes » qui prédisent que cet événement interviendra dans les 10 prochaines années, voire même encore plus tôt.

Vous n'ignorez pas que l'industrie aéronautique est totalement dépendante de l'abondance de carburants fossiles à bas prix. Vous n'ignorez pas, non plus, que le contribuable subventionne fortement cette industrie qui ne s'acquitte même pas de ses obligations fiscales en matière de taxe intérieure sur les produits pétroliers.

Les événements récents, avec notamment la hausse du prix du baril de pétrole, exprimé en euros, à partir de mars-avril 2004, ont mis en difficultés les compagnies aériennes, qui font ce qu'elles peuvent pour survivre. Certaines s'en sont assez bien tirées en procédant à des couvertures à terme sur le prix du kérosène. Ces artifices n'auront qu'un temps. La poursuite prévisible, sous l'effet de la raréfaction de la ressource, de la hausse du prix des carburants fossiles va continuer à causer des dégâts sur la

profitabilité des compagnies aériennes, qui devront, un jour ou l'autre, se décider à augmenter leurs tarifs. Ce jour-là, la fréquentation va amorcer sa baisse irréversible. Les prévisions exagérément optimistes avancées pour justifier la construction de cet inutile aéroport paraîtront alors risibles, pour ceux qui auront encore le sens de l'humour.

Il est illusoire de penser qu'un miracle permettra de trouver rapidement des carburants de substitution. Le fabricant d'AIRBUS lui-même ne prévoit pas une substitution massive du kérosène par l'hydrogène liquide (fabriqué principalement à partir du potentiel hydroélectrique encore inexploité du Québec) avant 2030-2040. D'ici cette date, qui correspond à la durée de vie minimale justifiant la construction de l'aéroport projeté, la disponibilité de kérosène aura considérablement diminué, réduisant ipso facto le trafic aérien.

Par ailleurs, si ce méchant projet venait à être décidé malgré les fées Carabosse penchées sur son berceau, je vous serais reconnaissant d'intervenir pour que soient provisionnées, dès la construction, les conséquences de son inévitable démantèlement. Le chiffrage du projet devra inclure les coûts de démolition des infrastructures et de remise en état des sites, comme cela devrait se faire pour tout projet, en bonne gestion. Entre autres choses, la précieuse terre végétale qu'il faudra remettre pour ne pas rendre aux populations locales des terrains définitivement stériles, devra être soigneusement entretenue, à l'abri des vols, des dégradations et du ruissellement. Votre intervention sur la protection de cette terre végétale sera capitale aux yeux des populations locales présentes et futures.

J'ai conscience que l'imminence que j'annonce du « Peak Oil » n'est pas argumentée. Cette participation écrite à l'enquête publique n'est pas le lieu pour une telle argumentation. Je souhaite cependant que cette imminence soit prise en compte au moment du verdict, dans la mesure où elle aura un impact sur les chiffres de l'évolution du trafic aérien qui sont mis en avant pour justifier la construction de l'aéroport. Les chiffres fantaisistes actuellement avancés seront démasqués avant même la mise en service de l'aéroport, et les générations présentes seront sans pitié pour les responsables de ce fiasco financier et environnemental.

Pour conclure, je souhaite simplement que nos décideurs aient la sagesse d'agir comme ceux qui ont fort justement envoyé le projet de troisième aéroport parisien, le projet dit de Chaulnes, aux oubliettes. Le projet de Notre-Dame-des-Landes y a aussi sa place, sauf à devenir un éléphant blanc.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, mes respectueuses salutations.